

**EPCC
- CITE DU DESIGN,
ECOLE SUPERIEURE D'ART ET DESIGN-**

BUDGET PRINCIPAL PRIMITIF

EXERCICE 2019

Rapport

De

Présentation

**EPCC-CITE DU DESIGN , ECOLE SUPERIEURE D'ART ET DESIGN-
3 RUE JAVELIN PAGNON 42000 SAINT ETIENNE**

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 JANVIER 2019

DELIBERATION 2019-01

BUDGET PRIMITIF 2019

SOMMAIRE

1. PRESENTATION GENERALE :	3
2. PRESENTATION DETAILLEE :	4
3. CITE DU DESIGN	9
4. ESADSE.....	12
5. BIENNALE INTERNATIONALE SAINT ETIENNE	15
6. ANNEXE 1 : ETAT DU PERSONNEL AU 1 ^{er} JANVIER 2019.....	17

INTRODUCTION

Ce rapport de présentation a pour objectif de présenter le Budget Primitif de l'EPCC – Cité du design – Ecole Supérieure d'art et design pour l'année 2019.

Suite au débat d'orientation budgétaire proposé au Conseil d'Administration du 21 décembre 2018, il convient de délibérer sur ce budget.

Il convient de souligner que les lignes budgétaires sont toutes inscrites en TTC bien que certaines activités (LUPI, ventes boutique...) soient assujetties à la TVA et seront donc réalisées en HT.

Le projet de budget primitif 2019, qui vous est présenté, s'élève à **10 847 027 €**.

Le budget primitif 2019 se répartit ainsi :

	Montant	%
Fonctionnement	10 556 101 €	97,3 %
Investissement	290 926 €	2,7 %
TOTAL	10 847 027 €	100,00%

1. PRESENTATION GENERALE :

En 2019, l'établissement Cité du design – ESAD Saint Etienne se doit de relever les défis suivants :

- Proposer une biennale de qualité, attractive et accessible par tous les publics,
- Mettre en place une structure dédiée à la diffusion des actions de valorisation,
- Renforcer l'école en axant les efforts sur la recherche et sur le développement à l'international,
- Reprendre une politique d'exposition hors biennale.

Le budget proposé doit permettre de mettre en œuvre le projet d'établissement de l'EPCC tout en respectant les contraintes financières des instances publiques et privées contributrices.

L'évolution des exercices budgétaires sur les dernières années :

L'intérêt de la comparaison doit être fortement nuancé, les années 2015 et 2017 étant plus impactées par l'organisation de la Biennale.

2. PRESENTATION DETAILLEE :

Jusque 2016, la structuration du budget de l'Etablissement était construite avec une répartition entre activités mutualisées (dont les fonctions « support ») et activités de projets.

Pour la troisième année consécutive, afin d'obtenir une meilleure vision du coût global des activités de projet (actions cité et biennale) et du pôle ESADSE, le pôle « services mutualisés » a été réparti dans les autres pôles après application de clés de répartition.

Il est proposé au Conseil d'Administration de maintenir la répartition en trois grands pôles :

ESADSE	Ecole Supérieure d'Art et Design
Cité du design	Cité du design
Biennale	Biennale Internationale Design

2.1 Synthèse des dépenses de fonctionnement :

SYNTHESE DEPENSES - SECTION DE FONCTIONNEMENT

		2019	2018	2017
POLE ACTIONS CITE	Fonctionnement CD	268 000 €	467 601 €	595 000 €
	Fonctionnement CI	671 611 €	566 621 €	528 946 €
	Frais de personnel CD	776 600 €	871 849 €	808 278 €
	Frais de personnel CI	940 908 €	1 012 793 €	988 894 €
	TOTAL	2 657 119 €	2 918 864 €	2 921 118 €

		2019	2018	2017
POLE ESADSE	Fonctionnement CD	737 500 €	635 500 €	730 000 €
	Fonctionnement CI	553 026 €	609 415 €	582 815 €
	Frais de personnel CD	3 144 500 €	2 997 000 €	2 968 617 €
	Frais de personnel CI	644 960 €	641 933 €	642 576 €
	TOTAL	5 079 986 €	4 883 848 €	4 924 008 €

TOTAL POLES HORS BIENNALE	7 737 105 €	7 802 712 €	7 845 126 €
----------------------------------	--------------------	--------------------	--------------------

		2019	2018	2017
POLE BIENNALE	Fonctionnement CD	1 760 000 €	711 000 €	1 809 000 €
	Fonctionnement CI	44 863 €	48 503 €	50 290 €
	Frais de personnel CD	630 000 €	256 100 €	832 750 €
	frais de personnel CI	384 133 €	372 959 €	375 858 €
	TOTAL	2 818 996 €	1 388 562 €	3 067 898 €

TOTAL TOUS POLES	10 556 101 €	9 191 274 €	10 913 024 €
-------------------------	---------------------	--------------------	---------------------

<i>Pour info :</i>		2019	2018	2017
TOTAL FONCTIONNEMENT HORS RH		4 035 000 €	3 038 640 €	4 296 051 €
TOTAL FRAIS DE PERSONNEL		6 521 101 €	6 152 634 €	6 616 973 €

(CD) = Charges directes

(CI) = Charges indirectes (ventilation des services mutualisés)

2.2 Synthèse des recettes de fonctionnement :

SYNTHESE RECETTES - SECTION DE FONCTIONNEMENT

		2019	2018	2017
POLE ACTIONS CITE	Financement SEM	187 499 €	219 027 €	461 000 €
	Financement SEM CI	1 612 519 €	1 580 813 €	1 289 161 €
	Financement SEM (PROJETS)	65 000 €	65 000 €	95 000 €
	Financement ETAT	200 000 €	200 000 €	200 000 €
	Financement ETAT (PROJETS)	0 €	0 €	0 €
	Financement AURA	115 200 €	144 000 €	210 000 €
	Financements publics sur projets	160 000 €	259 040 €	408 000 €
	Financements Privés	180 901 €	356 300 €	252 000 €
	Ressources propres	136 000 €	94 684 €	165 274 €
TOTAL	2 657 119 €	2 918 864 €	3 080 435 €	

		2019	2018	2017
POLE ESADSE	Financement SEM	2 458 000 €	2 245 250 €	2 222 500 €
	Financement SEM CI	1 197 986 €	1 251 348 €	1 241 191 €
	Financement SEM (PROJETS)	35 000 €	35 000 €	35 000 €
	Financement ETAT	401 000 €	401 000 €	401 000 €
	Financement ETAT (PROJETS)	89 000 €	69 000 €	28 000 €
	Financement AURA	480 000 €	480 000 €	480 000 €
	Financements Privés	136 000 €	102 250 €	40 000 €
	Ressources propres	283 000 €	300 000 €	317 000 €
	TOTAL	5 079 986 €	4 883 848 €	4 764 691 €

TOTAL POLES HORS BIENNALE		7 737 105 €	7 802 712 €	7 845 126 €
---------------------------	--	-------------	-------------	-------------

<i>Pour info :</i>		2019	2018	2017
TOTAL FINANCEMENT SEM (hors biennale)		5 456 004 €	5 296 438 €	5 213 852 €
TOTAL FINANCEMENT SEM (projets)		100 000 €	100 000 €	130 000 €
TOTAL FINANCEMENT ETAT (hors biennale)		601 000 €	601 000 €	601 000 €
TOTAL FINANCEMENT ETAT (projets)		89 000 €	69 000 €	28 000 €
TOTAL FINANCEMENT AURA (hors biennale)		595 200 €	624 000 €	690 000 €
TOTAL AUTRES FINANCEMENTS PUBLICS		160 000 €	259 040 €	408 000 €
TOTAL FINANCEMENTS PRIVES (hors biennale)		316 901 €	458 550 €	292 000 €
TOTAL RESSOURCES PROPRES (hors biennale)		419 000 €	394 684 €	482 274 €
TOTAL FINANCEMENTS		7 737 105 €	7 802 712 €	7 845 126 €

		2019	2018	2017
POLE BIENNALE	Financement SEM	800 000 €	1 000 000 €	1 200 000 €
	Financement SEM innovation	40 000 €		
	Financement SEM CI	428 996 €	388 562 €	426 148 €
	Financement ETAT	50 000 €		100 000 €
	Financement AURA	375 000 €		375 000 €
	Financement CD42	100 000 €		70 000 €
	Institut français	0 €		0 €
	Partenariats privés biennale	380 000 €		300 000 €
	Locations espaces Labo	50 000 €		70 000 €
	Billetterie et visites guidées	350 000 €		346 750 €
	Locations espaces réceptifs	20 000 €		20 000 €
	Ventes boutique	225 000 €		160 000 €
	TOTAL	2 818 996 €	1 388 562 €	3 067 898 €

TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (TOUS POLES)		10 556 101 €	9 191 274 €	10 913 024 €
--	--	--------------	-------------	--------------

<i>Pour info :</i>		2019	2018	2017
TOTAL FINANCEMENT SEM		6 685 000 €	6 685 000 €	6 840 000 €

En synthèse, la contribution de Saint-Etienne Métropole (intégrant le reversement Ville de Saint Etienne) reste donc essentielle et prépondérante : plus de 63 % des recettes du budget général de l'EPCC sont apportées par l'agglomération stéphanoise.

On note également que les participations des deux autres institutions publiques fondatrices de l'EPCC demeurent importantes : en cumulé, environ 16 % des recettes du budget de l'EPCC émanent de l'Etat et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Malgré un contexte de transition peu propice à la recherche de financements privés, il convient de signaler que l'EPCC parvient à maintenir ses recettes non publiques (financements privés et ressources propres) avec un apport de 735 901 € représentant 9,5 % des recettes hors biennale. Pour mémoire, l'apport était de 9,9 % en 2017 et de 10,9 % en 2018.

Si la Ville de Saint-Etienne n'apporte pas de financement direct au budget primitif 2019, il faut noter qu'elle participe au développement et aux actions de la Cité du design par différents moyens :

1/ prestations techniques pour les espaces publics et bâtiments

- entretien des deux jardins historiques de la Manufacture,
- entretien et nettoyage des voies pavées autour de la Platine,

2/ prêt d'un espace de stockage

- mise à disposition gracieuse d'un espace de stockage (rue Dunkerque)

2.3 Synthèse des dépenses d'investissement :

SYNTHESE DEPENSES - SECTION D'INVESTISSEMENT				
		2019	2018	2017
POLE EPCC	Investissement	0 €	0 €	0 €
POLE A. CITE	Investissement	170 926 €	149 100 €	100 000 €
POLE ESADSE	Investissement	120 000 €	120 000 €	142 000 €
POLE BIENNALE	Investissement	0 €	0 €	0 €
TOTAL TOUS POLES		290 926 €	269 100 €	242 000 €

Plusieurs investissements sont prévus pour le pôle actions Cité : réaménagement de la boutique, création d'un mini-auditorium, renouvellement de matériels informatiques (postes de travail, serveurs...).

L'ESADSE bénéficie de la gestion générale des bâtiments par l'EPCC. Elle dédie son budget d'investissement au remplacement du matériel vieillissant ou obsolète et à la dotation des ateliers techniques, très prisés par les étudiants (photo, numérique, prototypage...), afin de maintenir leur actualité au vu des évolutions technologiques.

Par ailleurs, les deux déménagements à l'étude en 2018 sont toujours programmés :

- le déplacement du pôle numérique au rdc de l'ATE et la création d'un « plateau recherche » au 2^e étage de l'APE ; (coûts à l'étude en interne, à financer sur l'investissement).
- la réhabilitation pérenne d'un espace pour l'option art dans les H.

2.4 Synthèse des recettes d'investissement :

SYNTHESE RECETTES - SECTION D'INVESTISSEMENT				
		2019	2018	2017
POLE EPCC	Apport Dotation aux amortissements	0 €	0 €	0 €
POLE A. CITE	Apport Dotation aux amortissements	170 926 €	149 100 €	100 000 €
POLE ESADSE	Apport Dotation aux amortissements	120 000 €	120 000 €	142 000 €
POLE BIENNALE	Apport Dotation aux amortissements	0 €	0 €	0 €
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT (TOUS POLES)		290 926 €	269 100 €	242 000 €

Le financement de l'investissement se fait par un virement interne de la section de fonctionnement, par la dotation aux amortissements.

Aucun crédit ni emprunt n'est programmé.

3. CITE DU DESIGN

3.1 Eléments de Contexte :

La Cité du design poursuit ses actions d'accompagnement des entreprises du territoire, d'appui à l'innovation par les usages ainsi que la mission de Design Management pour les collectivités locales. Le service recherche devra initier des nouveaux programmes de recherche.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
OBJET	2 019	Rappel 2018	Rappel 2017
	MONTANT		
Service Entreprises et innovation			
ECO1 - Codesign	0 €	0 €	80 000 €
ECO2 - Innovation par le design	0 €	0 €	160 000 €
ECO3 - Territoire d'expérimentation	83 000 €	82 500 €	70 000 €
ECO4 - Soutien aux activités	10 000 €	7 500 €	10 000 €
ECO5 - Intégration du design	30 000 €	19 601 €	10 000 €
ECO6 - Outils de valorisation	0 €	0 €	0 €
<i>ECO7 - (Réservé Biennale)</i>			
ECO8 - Matériauthèque	10 000 €	10 000 €	30 000 €
ECO9 - Formation continue workshop	30 000 €	30 000 €	30 000 €
EC10 - Innovation	88 000 €	132 000 €	
EC11 - Design Management	0 €	0 €	
EC12 - Editions	0 €	0 €	
EC13 - Formation Grow	0 €	0 €	
EC14 - Labos	7 000 €	15 000 €	
EC15 -Projets Living Lab	0 €	17 000 €	
EC16 -Ateliers et études	0 €	11 000 €	
Service Recherche			
REC1 - Conférences/Colloques	0 €	8 000 €	
REC2 - Editions	0 €	0 €	10 000 €
REC3 - Expérimentations	0 €	0 €	80 000 €
REC4 - Activités de recherche	0 €	120 000 €	100 000 €
REC5 - Soutien aux activités	5 000 €	10 000 €	10 000 €
REC8 - Développement	0 €	0 €	
Design Management			
DM1 - Soutien aux activités	5 000 €	5 000 €	5 000 €
S/Total charges directes de fonctionnement	268 000 €	467 601 €	595 000 €

Expositions et logistique	122 500 €	47 500 €	42 500 €
COM	110 050 €	94 710 €	94 710 €
Relations internationales	26 350 €	26 350 €	26 350 €
Gestion Technique des Bâtiments (GTB)	81 900 €	85 355 €	93 166 €
Moyens généraux	84 185 €	90 886 €	91 500 €
Formation continue	10 200 €	10 200 €	10 200 €
Boutique	30 000 €	22 000 €	30 000 €
Informatique - Téléphonie	35 500 €	40 520 €	40 520 €
Dotation aux amortissements	170 926 €	149 100 €	100 000 €
S/Total charges indirectes de fonctionnement	671 611 €	566 621 €	528 946 €
S/Total charges de fonctionnement	939 611 €	1 034 222 €	1 123 946 €

DEPENSES DE RESSOURCES HUMAINES

OBJET	2 019 MONTANT	Rappel 2018	Rappel 2017
RH Permanents (charges directes)	771 600 €	784 949 €	694 026 €
RH Temporaires (charges directes)	5 000 €	88 500 €	114 252 €
S/Total dépenses de RH directes	776 600 €	873 449 €	808 278 €
RH Permanents (charges indirectes)	758 708 €	810 437 €	810 394 €
RH Temporaires (charges indirectes)	155 000 €	174 500 €	153 000 €
Autres dépenses RH (CNAS...)	27 200 €	27 200 €	25 500 €
S/Total dépenses de RH indirectes	940 908 €	1 012 137 €	988 894 €
S/Total dépenses de RH	1 717 508 €	1 885 586 €	1 797 172 €
TOTAL BUDGET PREVISIONNEL	2 657 119 €	2 919 808 €	2 921 118 €

3.2. Charges de fonctionnement

A noter, l'augmentation de 21826 € de la dotation aux amortissements.

Services recherche et Entreprises/innovation : Le budget 2019 de ces deux services a été construit en tenant compte de la phase de transition avec la réflexion sur la mise en place d'une nouvelle structure pour assurer la gestion de ces actions.

Expositions et logistique

L'année 2019 verra la reprise d'une politique d'exposition ambitieuse avec 2 expositions programmées l'une post biennale et l'autre en automne.

Le budget « expositions et logistique » est donc en nette augmentation pour s'établir à 122 500 €. Ce budget doit permettre la conception et la mise en place des deux expositions et d'assurer leur maintenance et la régie d'œuvres nécessaire.

Communication

Ce budget est en légère augmentation par rapport à 2018. Il doit notamment permettre une meilleure communication des activités de l'EPCC afin d'augmenter la visibilité de notre établissement.

Relations internationales

Le service des relations internationales doit continuer à entretenir son réseau de liens internationaux dans un contexte de budget contraint. La direction générale comme la direction déléguée doivent intégrer le développement international dans toutes leurs actions.

Gestion technique des bâtiments / Informatique et téléphonie

L'entretien et la sécurité des bâtiments (normes ERP – Etablissement recevant des publics, obligatoires concernant la sécurité incendie et l'assistance aux personnes), nécessitent d'employer 1 à 3 personnes habilitées en SSIAP niveaux 1 et 2.

Ces personnels sont employés par une société spécialisée et assurent la présence en PC sécurité.

La maintenance des bâtiments (fluides, assurances, ...) et les frais d'entretien des locaux de la cité sont également inclus dans cette ligne budgétaire.

Ce coût ne comprend pas l'entretien des espaces extérieurs (dont jardins) assuré par Saint-Etienne Métropole et la Ville de Saint-Etienne.

Boutique

La politique de la boutique s'articule autour de la mise en valeur du design, des designers et des revendeurs spécialisés en design, issus majoritairement du territoire.

En 2019, l'EPCC continuera sa politique de choix de produits dérivés et d'objets de qualité et d'une sélection d'ouvrages pointue.

Le budget permet l'acquisition de stocks et la fabrication de produits dérivés. C'est un budget minimum d'achats annuels afin que la boutique soit correctement pourvue.

3.3. Frais de Personnel

Les ressources humaines constituent une part majoritaire du budget (près de 72% du budget hors biennale). En effet, la plupart des actions repose principalement sur de l'ingénierie et la mise en œuvre de projets : accompagnements d'entreprises, outils d'innovation par les usages, activités de recherche, expertises...

3.4. Recettes

Le budget de 2 657 119 € du pôle « actions Cité » fait l'objet du financement suivant :

		2019
POLE ACTIONS CITE	Financement SEM	187 499 €
	Financement SEM (Charges indirectes)	1 612 519 €
	Financement SEM (PROJETS)	65 000 €
	Financement ETAT	200 000 €
	Financement ETAT (PROJETS)	0 €
	Financement AURA	115 200 €
	financements publics sur projets	160 000 €
	Financements Privés	180 901 €
	Ressources propres	136 000 €
	TOTAL	2 657 119 €

4. ESADSE

4.1. Eléments de Contexte :

Les orientations du projet d'établissement sont poursuivies : orientations prises en 2017, et précisées en septembre 2018 avec la nouvelle direction. A savoir pour 2019 :

- Renforcement de l'Ecole par les relations internationales : à partir du prototype de double diplôme de Master, créé en septembre avec l'Université Kookmin de Séoul, de nouveaux contrats sont prévus avec deux universités chinoises. Le processus de création de la formation d'un master 4 villes/4 continents, devrait démarrer en 2019, d'autres seront à l'étude. Cela sera rendu possible par le renfort d'une personne en ingénierie pédagogique.
- Ce renfort à la direction de la pédagogie portera également la nouvelle procédure d'accréditation de l'Ecole par les deux instances que sont :
 - l'HCERES (septembre 2019-mars 2020)
 - la DGCA - Ministère de la culture (septembre 2019-mars 2021)
- Le renforcement de l'anglais dans l'établissement suit son cours, avec l'objectif de création d'un master en anglais.
- Renforcement de l'Ecole par la recherche : intégration des activités du pôle recherche de la Cité du Design et de l'Ecole dans une plateforme commune, au service des enseignants-chercheurs, des chercheurs et des étudiants, sur une diversité de sujets.
- Renforcement de l'équipe pédagogique en design. Avec un taux d'encadrement de 14 à 12 élèves par enseignant, l'option design a moitié moins d'encadrement que l'option art (4-6 étudiants par enseignant), et reste inférieur à la moyenne nationale (7 à 10 élèves par enseignant). Il est important de renforcer cet encadrement pour améliorer la qualité de nos formations initiales. On prévoit la création d'un poste d'enseignant en design (sept 2019).
- Développement du numérique dans l'Etablissement : le déménagement de l'atelier numérique, au cœur des pôles techniques, le développement de cet enseignement dès la première année, l'accès des élèves en art à ces formations et pratiques : tout cela concourt à renforcer les pratiques du numérique dans l'établissement et rend nécessaire de compléter l'équipe technique pouvant répondre aux demandes des étudiants, par la création d'un poste de technicien spécialisé.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

OBJET	2019	Rappel 2018	Rappel 2017
	MONTANT		
Dépenses de pédagogie	737 500 €	635 500 €	730 000 €
Actions de pédagogie	161 500 €	161 500 €	175 000 €
Actions de pédagogie à l'occasion de la biennale	48 000 €		
Recherche - Post Diplôme	109 000 €	111 000 €	110 000 €
Développement international	48 000 €	23 000 €	48 000 €
Médiathèque	25 000 €	25 000 €	25 000 €
Communication	0 €	0 €	25 000 €
Moyens généraux	196 000 €	165 000 €	170 000 €
Master Espace Public	0 €	0 €	0 €
MPD	0 €	0 €	35 000 €
Adhésion COMUE	30 000 €	30 000 €	
Dotation aux amortissements	120 000 €	120 000 €	142 000 €
S/Total dépenses de fonctionnement	737 500 €	635 500 €	730 000 €
Expositions et logistique	0 €	0 €	0 €
COM	41 225 €	40 734 €	15 735 €
Relations internationales	1 225 €	26 225 €	1 225 €
Gestion Technique des Bâtiments (GTB)	308 100 €	321 096 €	346 535 €
Moyens généraux	151 026 €	168 440 €	166 400 €
Formation continue	14 700 €	14 700 €	14 700 €
Boutique	0 €	0 €	0 €
Informatique - Téléphonie	36 750 €	38 220 €	38 220 €
Dotation aux amortissements	0 €	0 €	0 €
S/Total charges indirectes de fonctionnement	553 026 €	609 415 €	582 815 €
S/Total charges de fonctionnement	1 290 526 €	1 244 915 €	1 312 815 €

DEPENSES DE RESSOURCES HUMAINES

OBJET	2 019	Rappel 2018	Rappel 2017
	MONTANT		
RH Permanents (charges directes)	3 044 500 €	2 897 000 €	2 878 617 €
RH Temporaires (charges directes)	100 000 €	100 000 €	90 000 €
S/Total dépenses de RH directes	3 144 500 €	2 997 000 €	2 968 617 €
RH Permanents (charges indirectes)	605 760 €	602 333 €	605 826 €
RH Temporaires (charges indirectes)	0 €	0 €	0 €

Autres dépenses RH (CNAS...)	39 200 €	39 200 €	36 750 €
S/Total dépenses de RH indirectes	644 960 €	641 533 €	642 576 €
S/Total dépenses de RH	3 789 460 €	3 638 533 €	3 611 193 €
TOTAL BUDGET PREVISIONNEL	5 079 986 €	4 883 448 €	4 924 008 €

4.2. Frais de Fonctionnement

Dans la continuité des efforts de rationalisation des coûts entrepris ces dernières années, le budget pédagogique permet à l'école d'apporter à ses étudiants une programmation qui sert la pédagogie.

4.3. Frais de Personnel

Le personnel de l'ESADSE se compose d'agents mis à disposition par Saint Etienne Métropole et d'agents rémunérés en direct par l'EPCC.

4.5. Recettes

Le budget de 5 079 986 € de l'ESADSE fait l'objet du financement suivant :

		2019
POLE ESADSE	Financement SEM	2 458 000 €
	Financement SEM CI	1 197 986 €
	FINANCEMENT SEM (PROJETS)	35 000 €
	Financement ETAT	401 000 €
	Financement ETAT (PROJETS)	89 000 €
	Financement AURA	480 000 €
	Financements Privés	136 000 €
	Ressources propres	283 000 €
TOTAL	5 079 986 €	

5. BIENNALE INTERNATIONALE SAINT-ETIENNE

5.1. Eléments de Contexte :

La Biennale Internationale Design est un temps fort de la Cité du Design – ESADSE et un moment particulièrement important pour l'attractivité et le développement de Saint-Etienne Métropole.

Sur le plan budgétaire, l'année 2019 est l'année de fin de préparation de la Biennale ; régie des œuvres, mise en œuvre du plan de communication, montage et démontage. Une partie du budget est évidemment consacré à l'exploitation de l'évènement.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
OBJET	2019
	MONTANT
Moyens généraux	550 000 €
Communication	400 000 €
Production	500 000 €
Programmation	160 000 €
DIR Biennale	150 000 €
Dotations aux amortissements	0 €
S/Total dépenses de fonctionnement	1 760 000 €
Expositions et logistique	0 €
COM	8 725 €
Relations internationales	425 €
Gestion Technique des Bâtiments (GTB)	0 €
Moyens généraux	17 863 €
Formation continue	5 100 €
Boutique	0 €
Informatique - Téléphonie	12 750 €
Dotations aux amortissements	0 €
S/Total charges indirectes de fonctionnement	44 863 €
S/Total charges de fonctionnement	1 804 863 €

DEPENSES DE RESSOURCES HUMAINES	
OBJET	2 019
	MONTANT
RH Permanents (charges directes)	0 €
RH Temporaires (charges directes)	630 000 €
S/Total dépenses de RH directes	630 000 €

RH Permanents (charges indirectes)	370 533 €
RH Temporaires (charges indirectes)	0 €
Autres dépenses RH (CNAS...)	13 600 €
S/Total dépenses de RH indirectes	384 133 €
S/Total dépenses de RH	1 014 133 €

TOTAL BUDGET PREVISIONNEL	2 818 996 €
----------------------------------	--------------------

5.2. Recettes

		2019
POLE BIENNALE	Financement SEM	800 000 €
	Financement SEM innovation	40 000 €
	Financement SEM CI	428 996 €
	Financement ETAT	50 000 €
	Financement AURA	375 000 €
	Financement CG42	100 000 €
	Institut français	0 €
	Partenariats privés biennale	380 000 €
	Locations espaces Labo	50 000 €
	Billetterie et visites guidées	350 000 €
	Locations espaces réceptifs	20 000 €
	Ventes boutique	225 000 €
	TOTAL	2 818 996 €

5.3. Réintégration PCA 2018

En 2018, Saint-Etienne Métropole a versé à l'EPCC 900 000 € pour la préparation de la biennale. 220 671€ non consommés ont été inscrits en « produits constatés d'avance ». Sans attendre le budget supplémentaire, il convient, de reprendre dans le budget 2019 ces 220 671 € qui sont inscrits en dépenses et en recettes dans le pôle « biennale ».

6. ANNEXE 1 : ETAT DU PERSONNEL AU 1^{er} JANVIER 2019

ANNEXE BUDGETAIRE AU 01/01/2019

POSTES PERMANENTS	CAT.	POSTES POURVUS PAR TITULAIRES	TOTAL PAR CAT.	POSTES POURVUS PAR CONTRACT.	TOTAL PAR CAT.	POSTES BUDGETAIRES
Secteur Culturel		16		24		
Professeur d'ens. artistique hors classe	A	12	15	1	21	40
Professeur d'ens. artistique de classe normale		2		20		
Bibliothécaire principal territorial		1		0		
Assistant d'ens. artistique principal de 1ère cl.	B	0	1	1	3	5
Assistant d'ens. artistique principal de 2 ^{ème} cl.		1		0		
Assistant d'enseignement artistique		0		2		
Assistant de conservation		0		0		
Secteur administratif		23		19		
Directeur territorial	A	1	9	3	16	27
Administrateur hors classe		0		2		
Attaché		8		10		
Attaché principal		0		1		
Rédacteur principal de 2ème classe	B	2	6	0	3	11
Rédacteur principal de 1ère classe		1		0		
Rédacteur		3		3		
Adjoint adm. territorial principal de 1ère cl.	C	2	8	0	0	9
Adjoint adm. territorial principal de 2ème cl.		0		0		
Adjoint administratif territorial		6		0		
Secteur technique		18		3		
Ingénieur principal	A	0	0	0	0	0
Technicien	B	2	9	2	3	12
Technicien principal de 1ère classe		3		1		
Technicien principal de 2ème classe		4		0		
Adjoint technique territorial	C	4	9	0	0	12
Adjoint tech. territorial principal de 1ère cl.		1		0		
Adjoint tech. territorial principal de 2ème cl.		2		0		
Agent de maîtrise		2		0		
TOTAL		57		46		115

POSTES TEMPORAIRES	CAT EGO RIE	POSTES	TOTAL PAR
--------------------	-------------------	--------	--------------

			CATEGORIE
Culturel			2
Professeur d'enseignement artistique hors classe	A	0	2
Professeur d'enseignement artistique de classe normale		2	
Bibliothécaire territorial		0	
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	B	0	0
Assistant d'enseignement artistique		0	
Assistant de conservation		0	
Secteur administratif			3
Directeur territorial	A	0	1
Administrateur hors classe		0	
Attaché		1	
Attaché principal		0	
Rédacteur principal de 2ème classe	B	0	2
Rédacteur principal de 1ère classe		0	
Rédacteur		2	
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	0	0
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe		0	
Adjoint administratif territorial de 1ère classe		0	
Adjoint administratif territorial de 2ème classe		0	
Secteur technique			0
Ingénieur principal	A	0	0
Technicien	B	0	0
Technicien principal de 1ère classe		0	
Technicien principal de 2ème classe		0	
Adjoint technique territorial de 1ère classe	C	0	0
Adjoint technique territorial de 2ème classe		0	
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe		0	
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe		0	
Agent de maîtrise		0	
TOTAL		5	5



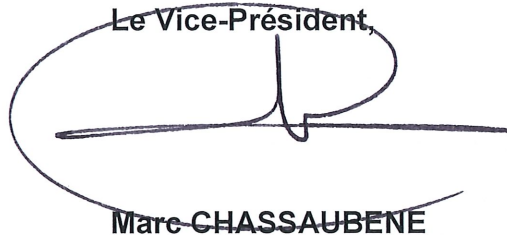
Il est proposé au Conseil d'Administration de bien vouloir en délibérer et le cas échéant, approuver le budget primitif 2019.



Mis aux voix, ce dossier est adopté à l'unanimité de 18 voix pour sur 18.

Pour extrait,
Pour le Président,
Gaël PERDRIAU

Le Vice-Président,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'M' and 'C' followed by a horizontal line.

Marc CHASSAUBENE